

ANNEXE FINANCIÈRE 2026-2027

Comprendre les contributions familiales au Collège Saint-Joseph – La Mennais

Madame, Monsieur,

La contribution familiale participe au fonctionnement et au développement du collège. Elle permet de financer ce qui n'est pas pris en charge par l'État : entretien et amélioration des bâtiments, sécurité, matériel, équipements et conditions d'accueil des élèves.

Pour l'année 2026-2027, nous maintenons une organisation simple et lisible : **trois tarifs établis à partir du quotient familial**, afin de tenir compte de la diversité des situations familiales et de préserver l'accessibilité de l'établissement.

Accessible Un tarif A maintenu à un niveau raisonnable pour permettre l'accueil du plus grand nombre.	Équitable Le quotient familial permet d'adapter la contribution à la situation de chaque famille.	Transparent Un justificatif simple permet d'appliquer le tarif correspondant et d'anticiper le budget familial.
---	---	---

1. À quoi sert la contribution familiale ?

Bâtiments et sécurité Entretien, adapter et sécuriser les espaces de vie et de travail.	Matériel et équipements Renouveler le matériel nécessaire aux apprentissages et à la vie collective.
Accueil des élèves Offrir un cadre de scolarité stable, agréable et bien organisé au quotidien.	Projets et avenir Préparer les investissements utiles à la qualité et à l'attractivité du collège.

2. Les trois tarifs proposés

Tarif	Montant	Total annuel	Quotient familial
A	44 € / mois	440 €	quotient familial inférieur à 8 000 €
B	46 € / mois	460 €	quotient familial de 8 001 € à 10 600 €
C	49 € / mois	490 €	quotient familial supérieur à 10 600 €

Le choix du tarif

Le montant de la contribution dépend du quotient familial de la famille. Pour plus d'équité et de transparence, une attestation de quotient familial est demandée cette année. Sans ce document, le tarif C sera automatiquement appliqué.

Familles relevant de la CAF Connectez-vous à caf.fr ou à l'application Caf - Mon Compte, puis ouvrez "Mes attestations", choisissez "Attestation de quotient familial", sélectionnez la période souhaitée et téléchargez le document.	Familles relevant de la MSA Connectez-vous à votre espace privé MSA, puis utilisez le service "Mon quotient familial" pour consulter et télécharger l'attestation.
---	--

À joindre à la fiche réponse : une attestation de quotient familial CAF ou MSA récente.



COLLEGE SAINT-JOSEPH – LA MENNAIS

Place J. M. de la Mennais - 44410 HERBIGNAC
02 51 76 99 10 - herbignac.st-joseph@ec44.fr



UNE ANNÉE SCOLAIRE À ANTICIPER SIMPLEMENT

Frais annexes, restauration, options, paiement et aides

3. Les frais annexes

Frais annexes estimés : 165 €

Ils comprennent notamment : fournitures spécifiques, livres de poche, activités et sorties pédagogiques, assurance individuelle accident et responsabilité civile.

En fin d'année, l'éventuel reliquat est reversé aux familles.

Restauration : 6 € le repas

Les repas sont cuisinés sur place par la cuisine centrale. Le collège reste attentif à la qualité de la prestation et au dialogue avec son partenaire de restauration.

Les frais annexes ne comprennent pas les voyages culturels ou linguistiques, ni le pack de fournitures scolaires.

4. Les parcours facultatifs

Parcours	Partenaire / organisation	Tarif indiqué
Projet Voile	Avec Nautisme en Pays Blanc à Piriac-sur-Mer	330 € / an
Activité Foot en 6e et 5e	2 h dans l'emploi du temps, avec un éducateur sportif dédié	110 € / an
Partenariat Équitation	Avec les Écuries de Manaurer à Herbignac	inscription et tarifs directement auprès du club

À retenir

Les Parcours sont des possibilités d'épanouissement supplémentaires. Elles ne résument pas la scolarité proposée : association sportive, ateliers, temps forts, projets artistiques, engagement et vie collective permettent aussi à chaque jeune de développer ses talents.

5. Modes de paiement et aides possibles

Paie ment

- Prélèvement le 10 de chaque mois, d'octobre à juin.
- Chèque à réception des factures, avec possibilité de règlement en 4 fois.
- Espèces à réception des factures.

Aides

Aucun élève ne doit être empêché d'entrer au Collège Saint-Joseph pour des raisons financières. Les familles peuvent demander les bourses de collège et une aide départementale pour la restauration. Les dossiers sont remis début septembre ; le secrétariat accompagne les familles dans ces démarches.

Le secrétariat et la direction restent à votre disposition pour toute question particulière.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Matthieu DEHEZ
Chef d'établissement



COLLEGE SAINT-JOSEPH – LA MENNAIS

Place J. M. de la Mennais - 44410 HERBIGNAC
02 51 76 99 10 - herbignac.st-joseph@ec44.fr



FICHE RÉPONSE

Choix de contribution et mode de paiement - Année scolaire 2026-2027

À retourner au collège au plus tard le 4 septembre 2026

Merci de joindre une attestation récente de quotient familial CAF ou MSA. Ce justificatif permet d'appliquer le tarif correspondant à votre situation. **Sans justificatif, le tarif C sera appliqué automatiquement.**

Responsable principal :

Nom et prénom de l'enfant :

Classe à la rentrée :

Tarif de contribution 2026-2027 selon notre quotient familial

Justificatif de quotient familial joint : ☐ oui ☐ non

- ☐ Tarif A : 44 € / mois sur 10 mois - quotient familial inférieur à 8 000 €
- ☐ Tarif B : 46 € / mois sur 10 mois - quotient familial de 8 001 € à 10 600 €
- ☐ Tarif C : 49 € / mois sur 10 mois - quotient familial supérieur à 10 600 €

Notre choix de mode de paiement

- ☐ Prélèvement : le 10 de chaque mois, d'octobre à juin. Mandat de prélèvement signé et IBAN joints.
- ☐ Chèque
- ☐ Espèces

Fait à :

Signature(s) :

Le :

Merci pour votre confiance et votre participation à la vie du Collège Saint-Joseph-La Mennais